

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE VILLETTE-SUR-AIN 01320**

**Lundi 06 mars 2023 à 20H00**

**Séance ordinaire qui se tient dans la salle du conseil municipal de la Mairie**

**Présent(e)s** : Mesdames Audrey CAPELLA, Brigitte PULCINI, Françoise SPANNENTE Alexandra AUGUSTE, Alexandra LACANALE,

Messieurs Jean-Pierre HUMBERT, Alain L'HERBETTE, Philippe PETIT, Bertrand GRIMAUULT, Daniel COLL, Jacques AMBRE, Sébastien CAULT.

**Absent(e)s excusé(e)s** : Madame Anne HOARAU, Monsieur Philippe CORNET

**Procurations** :

Brigitte PULCINI → Anne HOARAU

Philippe CORNET → Philippe PETIT

**Secrétaire de séance** : Mme B. PULCINI

**PV du 30/01/2023 adopté à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR** :

- 1 - Déclaration d'intention d'aliéner
- 2 - Devis pour traçage routier
- 3 - Devis pour la signalétique communale
- 4 - L'élaboration des modifications du Plan Local d'Urbanisme.
- 5 - Dénomination de la voirie du Lotissement le Rivage de l'Ain 3
- 6 - Questions diverses

**1 - Déclaration d'intention d'aliéner**

Vente d'un terrain à bâtir viabilisé de 639 m<sup>2</sup>- parcelle cadastrée AD 390 – Pres derrières- Lotissement le rivage de l'Ain 3 - 89 500, 00€.

Pas d'exercice du droit de préemption urbain adopté à l'unanimité.

**2 - Devis pour traçage routier**

M. Philippe Petit explique qu'il convient de refaire les différents traçages (bandes de stop, passage piétons, bandes continues).

La société Linéax nous a transmis un devis d'un montant de 3 018,35 € HT.

Adopté à l'unanimité.

**3 - Devis pour la signalétique communale**

M. Philippe Petit indique qu'il convient de remettre des panneaux de signalisation pour certains hameaux : Mas Pugues-Mas Carraz-Beligneux-Grange Chaland-Le Pot-Le lent-Les Estellières-Pont-Loup-Côte Rendue-Guercy-Chemin de Buisson-Buisson et de commander les numéros pour les maisons des nouveaux lotissements.

La société Signaux Girod nous a transmis un devis d'un montant de 2 665,19 € HT.

Adopté à l'unanimité.

#### **4 - Urbanisme : Elaboration des modifications du Plan Local d'Urbanisme**

##### **Mise en œuvre de la démarche de modification et de révision avec examen conjoint du Plan Local d'Urbanisme – Annule et remplace la délibération du 30 janvier 2023**

Monsieur le maire explique que le cabinet Verdi qui a conduit l'étude pour la mise en œuvre du Plan local d'urbanisme approuvé en mars 2017, doit nous proposer les diverses démarches à effectuer en vue de l'élaboration des diverses évolutions de notre PLU.

Monsieur le maire précise qu'il apparaît nécessaire de faire évoluer notre document d'urbanisme sur différents points :

- Révision avec examen conjoint du PLU pour permettre la réalisation de projets d'intérêt collectif : micro-crèche et résidence sénior dans un secteur actuellement classé en NI et A.
- Modification du PLU pour permettre la réalisation d'un parc solaire au sein d'une zone N et de modifier le document d'urbanisme sur des points règlementaires, y compris des limites de zones.

Monsieur le maire précise que du fait que les parcelles sur lesquelles est projeté la réalisation d'un parc solaire appartiennent à la SCI de la Sorelle dont il est le gérant, il ne prendra pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

#### **5 - Dénomination de la voirie du Lotissement le Rivage de l'Ain 3**

Les travaux d'aménagement du lotissement le rivage de l'Ain 3 ont commencé, un permis de construire a déjà été déposé. Il est nécessaire de numéroter les huit lots et donner un nom à la voirie.

La dénomination proposée est « rue Prés derrières ».

Numérotation des lots de 224 à 294 (8 numéros).

Une barrière de pompiers sera installée entre les 2 lotissements pour des raisons de sécurité.

Adopté à l'unanimité.

#### **6 - questions diverses**

- 1- L'agent qui assure le service de cantine Mme Cynthia Munier nous a indiqué qu'elle souhaitait démissionner de son poste. Il convient de la remplacer à compter du lundi 24 avril 2023. L'offre d'emploi sera diffusée.
- 2- Un courrier a été adressé aux propriétaires du Lotissement de Marion les informant de la rétrocession de la voirie du lotissement à la commune.
- 3- La réunion annuelle de la commission des impôts se tiendra le 13 mars à 11h00. La commission Finances se réunira le 13 mars à 18h30.
- 4- La Communauté de Communes de La Dombes, dans sa mission environnement « sentiers de randonnées » a demandé à la commune de trouver un emplacement pour installer une table de pique-nique. Un terrain appartenant à la famille de la Cotardière a été identifié mais cette dernière n'a pas donné son accord car ce terrain est en affermage. Il conviendra donc rechercher un nouvel emplacement.
- 5- Les enseignantes de l'école ainsi que deux agents de la commune seront en grève. Il a été décidé de ne pas mettre en œuvre de service minimum.

**Séance levée à 20h45**